

mais ils sont étrangers à ce sentiment et ils n'en dérivent pas. Le démissionnaire est un poète ennuyé d'une carrière officielle qui gêne sa liberté et dans laquelle il n'avance pas assez vite; il cherche une occasion d'en sortir, celle-là se présente, il la saisit. Mais, dira-t-on le poète ennuyé ne pouvait-il pas choisir un prétexte moins dangereux? Est-il donc si difficile de se démettre d'une place pour qu'on en soit ré-luit à arranger les choses de telle sorte que cette démission vous expose à blesser au vif le maître de la France et bientôt de l'Europe, en mettant en quelque sorte le doigt sur le point le plus douloureux et par conséquent le plus irritable de sa conscience?

M. Sainte-Beuve a prévu l'objection, car, dans la même page, il nous dit: "M. de Chateaubriand ne cherchait qu'une porte pour sortir, la mort du duc d'Enghien lui en offrait une belle et magnifique, une sortie éclatante, comme il les aimait, il n'y résista pas." Voilà comment M. Sainte-Beuve explique aujourd'hui ce qu'il nommait autrefois "un de ces actes d'honneur désintéressé et de généreuse indignation qui font du bien au cœur parmi tant d'égoïsmes prudents et d'habiles indifférences." Que l'habile critique nous permette de préférer pour lui-même sa première interprétation à la seconde.

En fait, rien n'autorise à contester ici à Chateaubriand le mérite d'une spontanéité courageuse et sincère. Il avait eu, il est vrai, pendant qu'il était secrétaire d'ambassade à Rome, des difficultés avec le cardinal Fesch, qui le portait à exprimer de temps en temps dans ses lettres de cette époque du dégoût pour la carrière qu'il avait embrassée; mais personne n'ignore qu'au moment de l'exécution du duc d'Enghien il n'était plus à Rome, il était à Paris, débarrassé de toutes les tracasseries qui l'avaient tourmenté, ayant obtenu un nouveau poste qui lui plaisait; car, dans ce poste créé pour lui en Valais, il n'avait point de supérieur, il allait dans un beau pays dont les habitants venaient de lui manifester par une adresse flatteuse la joie qu'ils éprouvaient de sa nomination. Ce poste lui laissait tous les loisirs nécessaires pour se livrer à des travaux littéraires, et, loin de chercher, comme le dit M. Sainte-Beuve, une porte pour sortir, il avait fait, au contraire, tous ses préparatifs pour rester, c'est-à-dire pour partir. Nous tenons même d'un de ses illustres survivants qui le voyait beaucoup à cette époque, qu'après avoir fait venir de Bretagne madame de Chateaubriand pour l'emmener avec lui, il avait acheté un mobilier dont il se plaisait à signaler la simplicité un peu agreste, ayant voulu, disait-il, le choisir en rapport avec les mœurs du pays dans lequel il allait vivre.

Il faut donc que ceux qui ne veulent plus voir dans Chateaubriand qu'un comédien en prennent leur parti: c'est tout à fait malgré lui qu'il donna sa démission en 1804; c'est sous l'impulsion soudaine de ce noble sentiment si bien décrit autrefois par M. Sainte-Beuve, et qui lui faisait, dit-il, du bien au cœur.

Les hommes que, dans sa jeunesse ardente et généreuse, cet éminent écrivain considérait comme des types d'égoïsme prudent et d'habile indifférence, semblent être aujourd'hui devenus pour lui des personnifications de la vertu politique. C'est leur témoignage qu'il invoque pour établir que Chateaubriand a joué la comédie pendant cinquante ans. En vérité, il serait trop facile de rétorquer l'argument et de prouver que si tel homme

d'Etat, célèbre par sa flexibilité, a déclaré en effet que Chateaubriand avait porté un masque durant toute sa vie, il n'en a du moins porté qu'un; tandis que son accusateur en a porté successivement plusieurs, et même un instant, aux *Cent-Jours*, deux à la fois. Mais il nous répugnerait, dans un travail destiné à défendre une illustre mémoire contre des accusations injustes ou exagérées, d'user envers d'autres renommées de cette rigueur prodiguée à Chateaubriand par des écrivains qui, de son vivant, lui prodiguaient la louange et contribuaient ainsi à développer en lui cet excès de personnalité qui les irrite aujourd'hui et dont ils s'autorisent pour méconnaître ses qualités les plus incontestables.

Quand nous opposons aux opinions récentes de M. Sainte-Beuve sur Chateaubriand, non pas, comme il le dit, d'anciens compliments, mais d'anciens jugements, nous ne faisons d'ailleurs rien autre chose qu'adopter les principes qu'il invoque lui-même contre l'homme illustre dont il est devenu l'adversaire.

M. Sainte-Beuve, en effet, n'accorde à Chateaubriand le droit de changer d'opinion sur J. J. Rousseau qu'avec cette restriction: "Si, dit-il, M. de Chateaubriand, au moment où il juge Jean-Jacques avec sévérité, ajoute qu'il n'a jamais pensé comme lui, et le prend sur un ton de hauteur et de dédain qui sent un fond de mépris, je l'arrête et j'ai droit de lui opposer ses aveux, ses hommages d'autrefois; si en présence des mêmes faits, des mêmes souvenirs, il substitue la *malveillance* et la *bienveillance*, j'ai droit de lui en demander compte. C'est là en partie le rôle du critique."

Ce jugement de M. Sainte-Beuve sur les variations de Chateaubriand ne lui est-il pas applicable à lui-même? Cette substitution de la *malveillance* à la *bienveillance*, en présence du même fait, n'est-elle pas sensible dans les deux interprétations que nous venons de citer au sujet de la démission de Chateaubriand en 1804? Lorsque dans une autre page, dont nous reparlerons, le critique sévère compare l'homme qui fut autrefois l'objet de son respectueux enthousiasme à "ces courtisanes d'Italie, qui, quand elles veulent *fuir de certaines choses de leur métier*, tirent le rideau devant la madone." N'est-ce pas là une figure qui, pour employer les expressions de M. Sainte-Beuve, ne sent pas précisément un fonds d'estime? Le critique, à la vérité, n'encourt pas absolument le troisième reproche fait par lui à Chateaubriand, et qui consiste à oublier qu'on a loué autrefois ce qu'on blâme aujourd'hui. Sa déclaration sur ce point ne laisse pas cependant que d'être embarrassante à apprécier, puisqu'elle consiste tout simplement à écarter comme des compliments sans valeur tout jugement ancien en désaccord avec le jugement actuel. Nous reconnaissons toutefois volontiers que cette explication est plus méritoire que le silence, puisqu'elle prouve au moins qu'on reconnaît au public le droit de nous la demander.

Mais comment ne pas s'étonner davantage, quand on voit d'anciens thuriféraires de Chateaubriand, qui se montraient jadis plus enthousiastes encore que M. Sainte-Beuve, et qui ne peuvent pas même alléguer comme lui l'excuse d'une *influence aimable*, châtier aujourd'hui avec un dédain superbe quoique miséricordieux les prétentions de cet homme illustre, sans daigner seulement se souvenir que de son vivant ils ont travaillé de toutes leurs forces à l'empêcher d'être modeste.